CONFÉDÉRATION DES INDUSTRIES CÉRAMIQUES DE FRANCE

TÉLÉPHONE : (1) 45 00 18 56 - 44 RUE COPERNIC - 75116 PARIS - TÉLEX : 611913 F CERAFRA

Paris, le 12 Février 1993

1 6 FEVR 1993

Monsieur Jacques BEAUVOIR FED.NATIONALE DES TRAVAILLEURS VERRE ET CERAMIQUE Case 417 93514 MONTREUIL CEDEX

Monsieur,

La Convention Collective des Industries Céramiques compte désormais un signataire de plus du côté syndical. En effet, par un courrier en date du 8 Février 1993, la C.F.D.T. vient de nous faire son adhésion à la convention collective Céramique. Elle rejoint ainsi la C.G.C. et F.O. signataires d'origine de cette dernière.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

P. BOISAUBERT

Directeur Général